



FOND DE PLAN

- 350 Courbe de niveau
- Parcelle cadastrale / immeuble
- Objet du dossier de modification ponctuelle

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

suivant RGD du 08 mars 2017 concernant le contenu du PAG d'une commune

- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zone verte :

- AGR** Zone agricole
- VIT** Zone viticole
- VIT-HR** Zone viticole Haff Reimech
- VERD** Zone de verdure

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

- à l'aménagement du territoire
 - Plan d'aménagement global "Haff Réimech" (Ministère De l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, (RGD du 6 mai 2022 modifiant le RGD du 10 avril 1997, Mémorial A n° 245 de 2022)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - Zones protégées d'intérêt communautaire - Natura 2000 (directive européenne "Habitats" et "Oiseaux") (opendata.lu, 04/12/2018)
 - Zones protégées d'intérêt national déclarées (ZPIN) (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, déc. 2017)
- à la gestion de l'eau
 - Zone inondable 2021 (source : HQ100, Administration de la gestion de l'eau, RGD 30 mars 2022)

PAG en vigueur et Projet de modification du PAG - MP5
Administration communale de Schengen
 Localités de Remerschen / Wintrange



DATE: 24/10/2022

E225767/xx22e103.dwg - Rév.1
 Fond de plan: PCN(2019)
 Administration du Cadastre et de la Topographie (Copie et reproduction interdites)



ECHELLE : 1/2500 ème